

At the end of the summer, the Gestapo seized Lily Uden. She was sent to a German concentration camp, then to another, finally to Ravensbruck. Built for 10,000, it held 40,000 prisoners. She worked in a factory, in the coal mines, and in the streets. "You cannot understand that such cruelty could be. Every day we saw people suffer and die – old people, children, women with babies. Babies were born, and there was no scrap of linen to wrap them in, no mil, nothing... We were crowded. And it was so cold. But the worst was not what happened to you, yourself. The terrible thing was always to see others suffer, and you could not help."

In the winter 1944-45, inmates of other camps were brought to Ravensbruck; to make room, 16,000 were sent to the crematorium in a month. "Each day we were wakened at 3:00 A.M. The guards and camp physicians came along and pointed to those who were to be taken – not just ill people – 'This one, those two, that one...' Your best friend might go, and you could do nothing."

"We had hardly any food. They gave us no clothing. Always we were hungry. The work was too much for us, but if we could not keep up, we suffered for it. There were also common criminals in the prison camp; they might kill a person for a piece of bread (I have often seen it) and we could do nothing to help."

"How could you bear it?"

"My spirit was free. My hands had to be at work, but in my mind I could see beautiful things..."

## Frauen Konzentrationslager Ravensbrück

Fürstenberg i. Meckl.

Auszug aus der Lagerverordnung:

Jede Schutzhaftgefangene darf im Monat einen Brief oder eine Karte absenden oder empfangen. Die Zeilen müssen mit Tinte, übersichtlich und gut lesbar geschrieben sein. Briefe dürfen normale Seiten mit 15 Zeilen und Karten 10 Zeilen nicht überschreiten. Jedem Schreiben darf nur ein 12 Rpf. Briefmarke beigelegt werden, weiter verfallen der Beschlagnahme zugunsten mittelloser Häftlinge. Fotos dürfen nicht geschickt werden. Alle Postsendungen müssen mit Häftlings- oder Blocknummer

versehen sein. Pakete jeglichen Inhalts dürfen empfangen werden. Es kann im Lager alles gekauft werden. Geldsendungen sind zulässig, müssen aber durch Postanweisung erfolgen. Nationalsozialistische Zeitungen sind zulässig, müssen aber vom Häftling selbst über die Postzensurstelle des Frauenkonzentrationslagers bestellt werden. Entlassungsgesuche aus des Schutzhaft an die Lagerleitung sind zwecklos.

Der Lagerkommandant

## Frauen-Konzentrationslager Ravensbrück

b. Fürstenberg i. Meckl.

Folgende Anordnungen sind beim Schriftverkehr mit Gefangenen zu beachten:

1. Jede Schutzhaftgefangene darf im Monat einen Brief oder eine Karte von ihren Angehörigen empfangen oder an sie absenden. Die Briefe an die Gefangenen müssen gut lesbar mit Tinte geschrieben sein und dürfen nur 15 Zeilen auf einer Seite enthalten. Gestattet ist nur ein Briefbogen normaler Grösse. Briefumschläge müssen ungefütert sein. In einem Brief darf nur eine Briefmarke à 12 Rpf. beigelegt werden. Alles andere ist verboten und unterliegt der Beschlagnahme. Postkarten haben 10 Zeilen. Lichtbilder dürfen als Postkarten nicht verwendet werden. Die Zusendung von Bildern und Fotos ist verboten.

2. Geldsendungen sind zulässig, sie müssen aber durch Postanweisung erfolgen; Geldeinlagen im Brief sind verboten.

3. Zeitungen sind gestattet, dürfen aber nur durch die Poststelle des FR.K.L. Ravensbrück bestellt werden.

4. Pakete dürfen geschickt werden.

5. Entlassungsgesuche aus der Schutzhaft an die Lagerleitung sind zwecklos.

6. Sprecherlaubnis und Besuche von Schutzhaftgefangenen im Konzentrationslager sind grundsätzlich nicht gestattet.

Alle Post, die diesen Anordnungen nicht entspricht, wird vernichtet.

Der Lagerdirektor.

Lettre adressée à la soeur aînée de Lily Uden

Konzentrationslager Ravensbrück

Ravensbrück, den 16. Juli 1943

Postzensurstelle

Frau Marzell Pfeiffer.

Auf Ihr Schreiben vom 11. Juli 1943 teilt Ihnen die Postzensurstelle des K.L. Ravensbrück mit, dass ein Brief nur 2 Normalseiten a 15 Zeilen, also im ganzen 30 Zeilen, haben darf. Lebensmittelpakete dürfen in *unbeschränkter Anzahl* geschickt werden.

Der Leiter der Postzensurstelle  
SS-Sturmschaführer.

A ma chère amie luxembourgeoise

camarade du même bloc au camp de Ravensbrück

Le cauchemar qu'on a vécu au camp de concentration allemand a laissé des traces profondes dans la vie psychique de ceux qui ont survécu à cet enfer, et il est impossible d'éliminer ce souvenir de la mémoire des survivants.

Par contre, dans la perspective du temps, les preuves du profond humanitarisme qui émanait des profondeurs de l'âme parlent encore davantage de cette étonnante attitude de résistance chez les gens qui étaient dominés par la force de leur âme.

Il est naturel que des liens d'amitié et de support moral se nouassent entre les camarades du camp, victimes de la terrible folie hitlérienne, cette honte de l'humanité.

Non seulement les liens d'amitié et de compréhension, noués aux camps, ont subi l'examen du temps, mais les anciennes prisonnières rencontrées déjà dans la liberté, après la rentrée – forment un genre de famille liée par des épreuves vécues en commun et dont le souvenir exige une attitude active de porter secours à celles qui en ont besoin, de leur témoigner parfois une sympathie amicale.

Au camp de Ravensbrück, c'étaient les Polonaises qui étaient les plus nombreuses, les représentantes du peuple qui était condamné par les Allemands à l'extermination. Le «Herrenvolk» permettait seulement l'existence de la classe des esclaves pour leur service. Les Polonaises étaient amenées de toutes les régions de leur pays, de différentes classes sociales et de différents âges - des enfants - jusqu'à des vieilles femmes.

Il va sans dire que des contacts se sont noués avec les prisonnières des autres nationalités. On a rêvé déjà au camp de rendre durables les liens noués de profonde amitié et de compréhension mutuelle, afin de pouvoir contribuer à la guérison de blessures brûlantes et d'intervenir contre les catastrophes semblables pour l'humanité dans l'avenir.

Que pouvaient savoir les Polonaises de ce petit pays héroïque de Luxembourg, séparées de lui par le terrible militarisme allemand? Les voyages d'études et de tourisme traditionnel se dirigeaient pour la plupart vers les pays de l'Occident ou du Sud de l'Europe. Il faut avouer en conscience et non sans honte que mes informations personnelles sur ce pays étaient fort insuffisantes.

Le premier contact avec les représentantes du Luxembourg était pour ainsi dire - surprenant. Le sort tragique des deux nations a servi la première compréhension et la sympathie.

Ensuite vint l'intérêt pour cet autre pays fraternel, des discours continués pendant d'interminables appels et de courts moments de récréation - et l'amitié naquit. L'attitude patriotique des Luxembourgeoises, prêtes aux sacrifices, une solidarité et l'aide mutuelle provoquaient l'admiration et l'estime.

Peut-on oublier l'action d'une des prisonnières du Luxembourg qui se glissait à 5 heures du matin au bloc des malades avec la colonne du café afin de pouvoir visiter sa camarade malade et lui porter quelque aide, d'ailleurs plutôt de caractère psychique? Pourrait-on oublier le fait que cette même prisonnière luxembourgeoise, au moment de quitter le camp pour aller en Suède, en avril 1945 grâce à l'action du Comte Bernadotte, s'adressa à sa camarade polonaise, lui proposant d'envoyer à sa mère quelques nouvelles de sa fille - du pays libre? Et la nouvelle a atteint la mère en Pologne, la nouvelle joyeuse, reçue avec un sentiment de profonde reconnaissance.

D'autre part, les Polonaises ont porté secours à une vieille prisonnière luxembourgeoise, renvoyée par les Allemands de Ravensbrück au camp de Majdanek,

près de Lublin. Grâce à cette tutelle, à de la nourriture clandestinement supplémentaire, il paraît que la prisonnière luxembourgeoise a pu survivre au camp.

Ainsi, dans cet enfer de l'existence humaine naissaient les plus beaux sentiments d'amitié profonde et de compassion active. L'amitié – qui puisait ses sources dans les conditions horribles de la vie au camp – a subi ensuite l'influence du temps et des restrictions des frontières qui nous séparent.

Le grain d'un profond humanitarisme, soutenu par une attitude de morale chrétienne, de où dont puisent les forces morales, a poussé, et l'on ne pourra plus éliminer l'intérêt mutuel, rompre des liens d'une amitié spontanée et annuler l'échange des dons du coeur.

Stanislawa SAWICKA  
phil. dr. historienne d'art

Conservateur du Cabinet des Estampes  
de la Bibliothèque de l'Université de Varsovie

### Dans «Une épopée de la Résistance» le colonel REMY rend hommage à Lily UNDEN

Dans le fascicule numéro 10 sur la «*Résistance*» édité par *Atlas*, le *colonel Rémy* raconte sur sept pages l'histoire mouvementée de l'arrestation et de la déportation par la Gestapo de Mme Lily Uden, domiciliée au Limpertsberg et présidente en exercice de l'amicale des femmes concentrationnaires luxembourgeoises.

Dans le récit, assorti de nombreux documents sur l'occupation nazi du Grand-Duché, son petit cocker est intimement lié aux péripéties successives de son calvaire.

#### *Un ange de bonté à Ravensbrück*

Mais laissons la parole au colonel Rémy: «Lily Uden fut déportée. Au camp de concentration de Ravensbrück elle laisse le souvenir d'un ange de bonté, vénérée de toutes celles de ses compagnes de misère qui l'y ont approchée. Née de l'union d'une Française avec un Luxembourgeois d'ascendance suédoise, elle était orpheline quand le Grand-Duché fut envahi dans la nuit du 10 mai 1940.

Extrait du livre (éditions ATLAS, Paris) du Colonel Rémy

à Mademoiselle Lily Unden en hommage de respectueuse amitié

*Sommy*

*Témoignage de Lily Unden*

Quand, dans la terrible nuit du 10 mai 1940, j'ai entendu, vers 4 heures du matin, le mugissement incessant des avions qui, venant d'Allemagne, passaient au-dessus du Grand-Duché de Luxembourg, je suis allée tout de suite sonner à la porte de ma cousine, devenue française par son mariage, et qui avait eu son fils tué le 8 novembre 1918, trois jours avant l'armistice. «Les Allemands arrivent!» lui ai-je crié quand elle a ouvert sa fenêtre. «Tu es mal renseignée, m'a-t-elle répondu sévèrement. Jamais il ne reviendront ici, et en France non plus!» Puis elle a fermé sa fenêtre, me laissant dans la rue.

*«La France telle que nous l'aimons...»*

«Malheureusement, ils' étaient là. J'ai pu joindre au téléphone celle de mes soeurs qui habitait près d'Esch-sur-Alzette. Elle a voulu me rassurer: «Les Français sont déjà là. Si tu pouvais voir leurs chevaux qui broutent notre gazon!»

Des chevaux, alors que je voyais maintenant passer sans arrêt dans le ciel les bombardiers de la Luftwaffe! «Ne t'inquiète donc pas! insista ma soeur. Les Français vont les jeter dehors!» Raccrochant l'appareil, je suis allée dans le jardin, et j'ai tout à coup aperçu un avion français portant la cocarde tricolore, si petit qu'on aurait dit un avion de tourisme. Il se faufilait entre les gros Stuka qui se jetaient sur lui, mais leur échappait toujours avec une élégance indescriptible, faisant la feuille morte puis se cabrant et remontant, virevoltant entre ces ennemis qui voulaient l'abattre. Fascinée par ce ballet qui m'était offert par un pilote français inconnu, je ne pouvais bouger du jardin...

Soudain, son avion a été touché, une grosse fumée noire en est sortie, et il est allé s'abattre sur la terre, conservant jusqu'au bout dans sa chute quelque chose d'élégant qui concrétisait à mes yeux la France telle que nous l'aimons, la France de toujours.

*Les deux premiers «passages»*

Le jour même, je me suis engagée à la Croix-Rouge où j'avais pris naguère des cours d'infirmière. Tout le monde était persuadé qu'on se battrait sur notre territoire,

mais nous avons très vite compris, tant les nouvelles étaient mauvaises, que les Français ne pourraient jamais venir à notre secours. Un certain soir, notre médecin m'a amené un jeune homme à la tête rasée, disant: «C'est un soldat français qui s'est évadé d'un camp de prisonniers. Occupez-vous de lui». Filant sur mon vélo, j'ai pris chez moi des vêtements civils qui appartenaient à mon beau-frère et je suis retournée à notre centre de réfugiés où ce jeune français était déjà couché, dormant profondément. J'ai pris son uniforme, ses papiers et son portefeuille, et caché le tout dans mon grenier. Notre médecin l'a fait monter dans un convoi qui allait en Alsace pour en rapporter des vivres, et il fut notre premier «passage».

Ensuite est venu le tour d'un Juif, qui s'était porté volontaire pour travailler à la Croix-Rouge. Ses parents avaient un petit commerce et, avant de partir pour la France, il m'a demandé de faire pour eux tout ce que je pourrais. Ils furent bientôt dirigés, avec leurs coreligionnaires de plus de soixante-dix ans, sur un vieux couvent dans le nord du pays. Pour faciliter ma démarche, on me remit une étoile jaune.

Je suis partie avec Sommy, mon petit cocker. En arrivant près du couvent, j'ai vu qu'il était entouré de barbelés. Mettant sur moi l'étoile jaune, je me suis glissée sous cette barrière, suis passée par les caves, et ai retrouvé les deux vieux parents. J'étais en train de leur donner des nouvelles de leur fils quand, par la fenêtre, j'ai aperçu trois autos qui stoppaient devant l'entrée, et j'en ai vu sortir des hommes du Sicherheitsdienst. Attrapant Sommy, je l'ai mis sous mon bras, j'ai dégringolé les escaliers, suis allée me cacher dans la soute à charbon et, pendant que les gens de la Gestapo effectuaient leur inspection dans les étages, je suis repassée avec mon petit cocker sous les barbelés. De retour chez moi, j'ai continué à faire passer en France d'autres Juifs et d'autres prisonniers de guerre français évadés d'Allemagne.

### *Les premiers «mouvements»*

Mon cousin Victor Uden était parti vers la France avec sa vieille mère dès le 10 mai, disant très haut ce qu'il pensait des Allemands. Quand il rentra chez lui, la Gestapo le mit pour deux mois en prison. Il en sortit plus enragé que jamais et participa chez moi, en décembre 1940, à une réunion qui rassemblait un petit groupe de nos compatriotes luxembourgeois. Elle s'est traduite par la création du mouvement Comité de la Libération du Luxembourg.

Sous ce grand titre, notre action était très modeste, consistant à adresser des lettres menaçantes au Gauleiter Gustav Simon, de même qu'aux Luxembourgeois qui

s'étaient mis de son côté. Je composais ces lettres à l'aide d'une petite imprimerie qui ressemblait à un jouet. Pensant que la censure allemande pourrait empêcher nos plis de parvenir à destination, je suis allée acheter des semences, dont je n'avais nul besoin, chez l'Allemand Heinisch, fixé depuis quelque temps au Grand-Duché comme grainetier. Profitant d'un instant d'inattention de sa part, j'ai subtilisé le cachet de son magasin, persuadée que si je l'apposais sur mes enveloppes la censure n'ouvrirait pas nos plis. Ainsi avons-nous pu faire parvenir à leur adresse une bonne quantité de lettres.

Par des amis, j'appris la constitution de deux groupements de résistants luxembourgeois: la L.P.L. et la L.V.L., cependant que se formait à l'emblème de notre pays le mouvement du «Lion Rouge», qui se manifestait surtout dans la région minière, au sud du pays. Nous avons donc recherché des contacts.

Là-dessus, mon cousin Victor mit à profit le visa dont il disposait en dépit du fait qu'il avait été en prison – mais j'imagine que sa qualité d'ingénieur spécialisé dans la vente de matériel industriel faisait croire aux Allemands qu'il leur serait utile – pour entretenir des relations très serrées avec des résistants français, et m'a dit: «On estime là-bas qu'il n'est pas bon d'éparpiller les efforts. Ne pourrais-tu pas inviter les chefs des divers groupements à s'entendre avec nous?» Cela fut fait, ces chefs sont venus chez moi et je leur ai dit: «Gardez votre individualité, mais il faut que nous nous reconstruions de temps en temps sous peine d'en venir à nous combattre mutuellement au lieu de nous aider.» Plusieurs réunions ont suivi, toujours chez moi, rassemblant deux délégués de chaque mouvement. Ainsi sont allées les choses jusqu'au milieu de l'année 1942, où je fus convoquée à la Kulturkammer, prétendu organisme culturel ayant son siège à Coblenche, que les Allemands utilisaient pour tenter d'unir sous leur égide les professions libérales. J'y étais appelée en ma qualité d'artiste peintre.

*«En Allemagne, tout le monde travaille!»*

Tout au début, ces messieurs de la Kulturkammer s'étaient contentés de m'envoyer des invitations auxquelles je ne répondais jamais, et s'étaient faits en vain de plus en plus pressants. En ce mois de mai 1942, ce ne fut pas une invitation que je reçus, mais l'ordre de me rendre à un bureau de l'immeuble où se trouve aujourd'hui installée notre Chambre des Députés. J'étais attendue par un Allemand à l'air important, venant de Coblenche, qui m'a fait entrevoir les suites regrettables auxquelles m'exposait mon attitude. Trois jours plus tard, j'étais mise en demeure de signer un papier aux termes duquel je déclarais désirer l'intégration du Grand-Duché dans le III<sup>e</sup> Reich. Bien



entendu, j'ai refusé de signer. «Pourquoi? m'a demandé le personnage qui venait de Coblenze.

– C'est très simple, monsieur, ai-je répondu. Je suis fidèle à ma grande-duchesse.»

Blêmissant de rage, l'Allemand m'a montré le téléphone, disant: «Je n'ai qu'à décrocher cet appareil et, dans cinq minutes, vous serez en prison!

– Monsieur, ai-je répliqué, faites ce que vous avez à faire.»

L'Allemand m'a dévisagée puis a dit après un moment: «Rentrez chez vous. Vous aurez de mes nouvelles.»

Ces nouvelles sont venues sous forme d'une lettre qui m'interdisait formellement de peindre et d'exposer ou de vendre ma peinture, en m'avisant que toutes les maisons spécialisées du Grand-Duché avaient reçu l'interdiction de me vendre le moindre tube de couleur comme le moindre pinceau. Puis j'ai reçu l'ordre de me présenter à l'Arbeitsamt où il m'a été dit: «Vous êtes démise de vos fonctions, mais dans notre pays tout le monde travaille. Nous allons donc vous chercher un autre emploi.»

«Il a d'abord été question de me faire travailler chez un photographe, mais la Gestapo s'y est opposée, craignant que je ne découvre des secrets militaires dans les films pris par des soldats. Elle n'a pas non plus été d'accord, quand il a été question de faire de moi un chauffeur de l'Organisation Todt (Vaste organisation paramilitaire portant le nom de son fondateur, l'ingénieur général Fritz Todt, tué dans un accident d'avion au mois de février 1942. Elle était chargée de tous les grands travaux pour le compte de la Wehrmacht.) pour le compte d'un officier chargé d'inspecter les fortifications côtières depuis Rotterdam jusqu'à Biarritz. En fin de compte, un poste m'a été assigné dans un laboratoire de produits pharmaceutiques où je suis entrée le 3 septembre 1942, trois jours après la grève générale (de tous les territoires occupés, le Grand-Duché de Luxembourg fut seul à défier l'ennemi par une grève générale qui éclata le 31 août 1942, au lendemain de la proclamation de la conscription obligatoire des jeunes Luxembourgeois valides âgés de vingt à vingt-quatre ans. Déclenchée à Wiltz, dans le nord du pays, elle se propagea le même jour jusqu'à Esch-sur-Alzette, tout au sud, menaçant la production des aciéries. La répression allemande fut très lourde, mais l'enrôlement forcé ne se pratiqua qu'à titre individuel.). A l'exception d'un individu proallemand qui espionnait tout le monde, il n'y avait dans ce laboratoire que des résistants. Nous avons constitué ensemble un noyau de lutte active contre l'ennemi, dissimulant dans les produits pharmaceutiques envoyés aux nombreux Luxembourgeois détenus en Allemagne des bulletins d'informations pour leur remonter le moral.

*Le pensionnaire*

Entre-temps, dans le courant du mois d'août, quelqu'un avait sonné à ma porte alors que la nuit tombait. Il s'agissait d'un inconnu qui m'a dit: «Voulez-vous m'aider? Un des nôtres n'a pas réussi à passer en Belgique, et nous ne savons où le cacher cette nuit.»

J'étais prévenue que les Allemands utilisaient des agents provocateurs, mais je fus vite convaincue que mon visiteur était sincère, et j'ai accepté. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance d'Albert Meyers, chef du Lion Rouge Luxembourgeois, qui se trouvait en grand péril. Arrêté, puis relâché faute de preuves, il était de nouveau recherché. «Je ne resterai chez vous que quarante-huit heures, m'a-t-il dit, car mes amis vont me procurer une autre filière pour aller en Belgique.»

En fait de quarante-huit heures, il n'a pas bougé de chez moi pendant près de huit semaines. Dans l'intervalle, j'exerçais mon emploi forcé au laboratoire, et les Allemands avaient réquisitionné le rez-de-chaussée avec plusieurs pièces du premier étage de ma maison, au profit d'un fonctionnaire de l'Arbeitsamt. Dans la seule pièce qui m'était laissée au premier, j'avais emmagasiné le mobilier d'une famille juive, et je logeais au second, où j'avais caché Albert Meyers, ayant au-dessus de ma tête dans le grenier la cachette qui contenait l'uniforme et les papiers du premier soldat français que j'avais rapatrié, plus la carabine et le revolver de mon père que je tenais à conserver en souvenir de lui alors que la détention de toute arme à feu était punie des peines les plus sévères.

Ne disposant au second étage que d'une chambre à coucher, j'avais mis mon pensionnaire dans la salle de bains. Je prenais soin de son linge et le nourrissais, ce qui posait des problèmes car nous étions très rationnés et il manifestait un vif appétit. Pour tout compliquer, l'Allemand du rez-de-chaussée éprouva le besoin de faire venir sa femme et ses enfants.

Se morfondant d'être enfermé, Albert Meyers mourait d'envie de revoir sa propre épouse, qui se trouvait en Belgique et me disait chaque soir: «Je ne peux plus rester ici, il faut que je sorte!» Je le suppliais de ne pas bouger, mais il devenait fou. Alors je sortais la première, je déposais mon vélo dans un endroit obscur, et mon pensionnaire se faufilait dans les escaliers tandis que je mourais de peur qu'une porte ne s'ouvrit au premier étage ou au rez-de-chaussée. Dès son arrivée dans la rue, je lui recommandais de ne pas se promener pendant plus d'une heure, ce qu'il promettait, mais je ne le voyais réapparaître qu'à 4 heures du matin, alors que je l'attendais dehors avec mon petit Sommy, ne pouvant me résigner à rentrer avant qu'il ne fût de retour.

Le travail au laboratoire était fatigant, et le travail clandestin m'attendait quand je rentrais chez moi. Si, par chance, j'avais pu persuader Meyers de ne pas sortir ce soir-là, il suppliait: «Non, n'allez pas vous coucher! Restez encore un peu pour bavarder avec moi!» Une certaine nuit, alors que la pendule marquait 11 h, on sonna à la porte d'entrée. J'allais ouvrir, plus morte que vive à la vue d'une petite lumière bleutée venant d'une lampe électrique accrochée au ceinturon d'un Feldgendarm qui me dit: «Polizei!»

Espérant que Meyers avait filé au grenier pour s'y cacher, je regardais l'Allemand sans parvenir à prononcer un mot. «Voilà, me dit-il. Vous n'avez pas bien occulté votre fenêtre. Je vais vous faire un Protokoll et vous paierez dix marks!

– Oh! lui dis-je, volontiers!»

Ma joie l'a surpris. Peut-être a-t-il vu en moi une bonne citoyenne soumise aux lois du Grand Reich. J'ai retrouvé Meyers là où je l'avais laissé: au lieu de se cacher au grenier comme je le lui avais recommandé en cas d'alerte, il m'attendait tranquillement.

Nous avons enfin réussi à prendre contact avec la filière, et des amis de ma nièce sont venus chercher Meyers pour l'emmener en Belgique. L'automne était tout proche, il commençait à faire très frais... Avec bien des complications nous avons pu remettre à mon pensionnaire un uniforme de cheminot luxembourgeois pour remplacer son vêtement léger, et il est passé en Belgique par Steinfort, dans le train. Peu après, trahi par quelqu'un, il a été arrêté à Bruxelles, mis en prison à Trèves, et le Sondergericht l'a condamné à être fusillé dans les trois jours. Grâce à un gardien allemand qu'il avait réussi à soudoyer, il a échappé au poteau d'exécution. Le jour où il avait été arrêté, sa femme attendait une naissance: les angoisses qu'elle éprouva firent qu'elle mit au monde un enfant mort.

### *Un curieux cortège*

Un matin du mois de novembre, cinq hommes du SD en uniforme ont fait irruption au laboratoire, revolver en main, et je me suis dit: «Ça y est, c'est pour moi.» «Suivez-nous!» m'a dit l'un d'eux, et j'ai failli avoir un fou rire en me disant: «Cinq revolvers pour moi tout seule? Quel honneur!»

Une auto attendait devant la porte. Ils s'y sont tous entassés, me serrant comme sardine en boîte entre deux d'entre eux. «Avez-vous de la famille? m'a demandé l'un deux, en chemin. Qui sont vos amis?» Puis la voiture s'est arrêtée devant ma maison, qui a subi une perquisition en règle. L'uniforme et les papiers du soldat français étaient si bien cachés avec la carabine et le revolver de mon père, plus la petite imprimerie, que les Allemands n'ont rien trouvé. Ils ont fourré dans leurs poches l'argent que je conservais